

Comité d'Entreprise Infos des dernières réunions

Depuis le 25 septembre, 7 réunions du CE se sont tenues dont la dernière le 6 novembre. Nous déplorons une nouvelle fois la médiocrité des réponses obtenues par les élus. En se réfugiant dans un manque de transparence sur de nombreux dossiers, la direction met en évidence des choix contraires aux attentes et intérêts des salariés.

CE Extraordinaire du 06/11/2008 Projet de cession de l'activité Capteurs

Faisant suite à celle du 30 octobre, cette réunion avait comme seul sujet la procédure de Consultation relative au projet de cession de l'activité Capteurs. L'objectif de la direction était de boucler le dossier au plus vite. SUD vous a fait part de son point de vue (tracts du 5 et 6 novembre). **SUD refuse ce projet de cession** et demande à la direction de mettre les moyens nécessaires pour permettre la pérennité et le développement de l'unité Capteurs (OY) à SPS. A l'unanimité, les élus du CE (SUD-FO-CGT-CFDT) ont voté en séance une résolution pouvant éventuellement déboucher sur un droit d'alerte. **Toutefois, à lui seul, un droit d'alerte ne peut imposer à une direction de renoncer à sa décision.** Normalement, dès demain un tract intersyndical du CE viendra expliquer cette procédure. **30 de nos collègues sont concernés. Ça pourrait être n'importe qui d'entre nous ! Soyons solidaires.**

CE du 30/10/2008 (poursuivi le 06/11)

Le 30/10, le PDG Engerand est venu parler de trois sujets : du bilan mi-année, d'Hérakles et son « projet » de vente de l'activité Capteurs.

Bilan mi-année : les résultats sont « en ligne » (Commandes, Chiffre d'Affaires, EBIT). Seul le Cash Flow libre poserait problème ... **Pas un seul mot sur l'aspect social !** Quant aux marchés de SPS, aussi bien ceux de la Défense que du Spatial, ils paraissent bien assis jusqu'en 2015. L'Aéronautique reste un axe à développer notamment dans le domaine civil. En avril 2007, le PDG avait annoncé en CE qu'il se fixait comme objectif personnel de décrocher un marché aéro militaire sur les volets F414 ou F100 avant fin 2008. Cet objectif ne semble plus d'actualité et reporté en 2009. Les discussions seraient difficiles avec une forte sensibilité au Dollar . . . Malgré des efforts, pas toujours facile de tenir ses objectifs !

Hérakles : Les propos du PDG n'ont pas ou peu éclairé notre lanterne. Les discussions se poursuivent entre les différents protagonistes (Safran, SNPE et l'Etat). Le regroupement envisagé sous la coupe de Safran aurait pour objectif, dans un premier temps, de « rationaliser » l'organisation française de la propulsion à poudre. SUD a fait valoir de simples constats. L'organisation actuelle, sûrement perfectible, a montré des résultats probants (des difficultés normales mais pas d'échec). Nos concurrents, avec des organisations plus « resserrées » ont connu quelques déboires (ex. Vega, SRB). Par son chiffre d'affaires potentiel (600 M€), l'entité Hérakles deviendrait le numéro 2 de la propulsion à poudre occidentale. Engerand a affirmé que la division Aéronautique et Composites de SPS resterait dans Hérakles. En revanche, le projet soutenu par Safran conduirait à une découpe de SNPE. Interrogé sur les conséquences sociales d'Hérakles, le PDG devient encore plus flou dans son discours. Est-il prévu des diminutions d'effectifs? Réponse PDG: Il y aura ici et là des adaptations nécessaires ... Quels seraient les nouveaux statuts des salariés? Réponse DRH : Il est trop tôt pour aborder ce sujet qui fera l'objet d'un traitement en temps venu ...

Les syndicats SUD SME et SUD Métaux 33 se sont rencontrés récemment afin de partager les informations et pouvoir, le moment venu, contester des choix potentiellement négatifs d'un point de vue social.

Information Mensuelle : Salariés en contrats précaires

Date	Nb. CDD	Nb. Intérim
30/10/08	35	73
30/03/08	30	77
30/10/07	17	59
30/03/07	16	42

La direction utilise de plus en plus les contrats de travail précaires. Aujourd'hui **ils représentent 10% de l'effectif de SPS pour 5% début 2007.**

Transports collectifs gratuits d'entreprise

Le 8/10/08, toutes les organisations syndicales de SPS ont adressé un courrier à la direction pour exiger le maintien des 6 lignes existantes et la tenue d'une réunion de la commission transport. Sans attendre la réponse de la direction, le 13/10/08 les élus CE (hors SUD) écrivent à la direction en renouvelant la demande des OS et indiquent envisager de mandater la commission économique. Toujours sans réponse de la direction, les élus (hors SUD) votent le mandatement de la Com. Eco. en réunion de CE le 30/10/08. SUD a voté contre car de notre point de vue la Com. Eco. n'a pas vocation à se substituer à la direction. De plus, d'autres dossiers préoccupant sont dans ses prérogatives (Faire ou Acheter, Cession Capteurs, Hérakles). La direction a saisi l'occasion pour « destituer » la commission transport de ce dossier et mettre en application sa décision de suppression des 4 lignes au 01/11/08. Rappelons que les transports collectifs gratuits d'entreprise sont de la responsabilité des directions et non des institutions représentatives du personnel (IRP).

CE du 25/09/2008 (poursuivi le 15/10)

Sous-traitance du contrôle RX (Faire ou Acheter)

C'est la société ASCOT qui a été choisie pour remplacer sur site les contrôleurs Rayons X de SPS (5 personnes impactées), les experts « procédés » sont maintenus (chargés d'affaires). Selon la direction le but n'est pas prioritairement de réduire les coûts mais de s'offrir plus de flexibilité, se concentrer sur le « cœur du métier » et profiter des compétences extérieures. **Dans un an il n'y aura plus de salariés SPS qui feront du contrôle RX.** Chaque jour un peu plus, la direction et ses exécutifs sous-traitent, externalisent et vendent nos activités. **Le rôle des élus, et notamment celui des élus CE, est de faire obstacle à la casse de SPS.** Constituant qu'un des angles d'attaque possibles, des moyens légaux existent pour aider les représentants du personnel. Si aucun contre-pouvoir n'est mis en œuvre, à l'allure actuelle, très vite seuls survivront les décideurs, des chargés d'affaires et un nombre de plus en plus incertain d'activités « stratégiques ».

FoA = 60 000 H en moins à SPS à fin 2009

Sous-traitance Etudes = 60 000 H en 2008, et 2009 ?

Au bâtiment 28 (DAC), une cellule de sous-traitance est installée au cœur du bureau d'études. Quand on pose la question de la nature des travaux (sujets, volume d'heures, durée) on nous répond que l'on sous-traite pour sous-traiter. **Stop ou encore ?**

Projet d'Entreprise

A la fin de la grève de ce début d'année, la direction a communiqué en indiquant vouloir travailler à un « projet d'entreprise ». Le DRH a donc été interrogé à ce sujet. M.Amiens a dit avoir rencontré plusieurs cabinets durant l'été et le « cabinet » **Entreprise et Personnel** a été retenu. Sauf erreur de notre part, ce « cabinet » n'est rien d'autre qu'une association regroupant 150 entreprises (dont 50% de celles cotées au CAC 40) et traitant des aspects RH. **En clair, nous allons tout droit vers un projet d'entreprise fait par des patrons pour les patrons . . .**

Formation

La direction a présenté l'avancement du plan de formation 2008 et les orientations 2009. Sirius a eu la part belle cette année et le nombre d'heures investies passe de 11000 à 13000h au détriment des autres axes de formation. Pour 2009, les 6 axes principaux (satisfaction des clients, croissance et performance, accroissement des compétences métier, management des hommes et des équipes et accompagnement des parcours professionnels) sont maintenus à hauteur de ce qu'ils étaient avant SIRIUS. **Le DIF** (faisant partie du dernier axe) **remplace souvent des formations nécessaires au sein de l'entreprise** (langues, management...) et seules 1396 heures ont été réalisées à ce jour, contre 2796 l'an dernier. Sachant que 20 heures par an, cumulables sur 5 années, sont attribuées aux salariés, **il serait temps que la direction revoit sa copie sur l'efficacité de cette mesure.**

Prévoyance

La direction estime qu'il y a eu des améliorations notamment sur les retraités. Elle dit aussi qu'à défaut de signature elle adaptera le régime actuel pour y dissocier les actifs des retraités. A la question, combien coûtent les retraités, elle ne veut pas répondre. Pour les actifs, l'introduction d'une part fixe importante dans les cotisations tend à privilégier les hauts salaires. A situation familiale équivalente, quel sera l'écart de cotisation entre 3C et un collaborateur ? **Demain, la direction voudrait favoriser ceux qui ont le plus de revenus et faire payer ceux qui en ont le moins. Inacceptable.**

CE Extraordinaire du 29/09 et du 15/10/2008

Il s'agissait de réunions d'Information / Consultation respectivement sur l'avenant de la politique salariale et l'octroi d'actions gratuites. SUD a rappelé, dans les deux cas, que ces mesures ne permettent pas de garantir le maintien du pouvoir d'achat de tous les salariés (**Exemple AG=2.25% et Inflation=3.6%**).

Tél: 05-56-55-86-14

Fax: 05-56-55-89-80

Site Internet: <http://perso.wanadoo.fr/sudmetaux33/>

E-mail: sud.metaux33@wanadoo.fr